



Avril 1912.

Chronique du Sanctuaire

Février 1912.— Puisque le Sanctuaire est fermé, ouvrons nos vieux livres, nous y retrouverons des choses intéressantes sur le Cap de la Madeleine.

Sous forme de "Chronique" nous allons donc reproduire certains extraits de documents relatifs à l'histoire du Cap de la Madeleine et surtout de notre vénéré sanctuaire.

Cette publication se fera d'abord un peu sans ordre, au hasard des trouvailles et de nos loisirs. Mais nous espérons que le relevé de ces documents nous rendra plus facile, à nous ou à d'autres, le travail de les disposer sous la forme suivie d'une histoire du Cap de la Madeleine et de son Sanctuaire.

Si, parmi nos lecteurs, il en est qui puissent nous trouver des documents nouveaux, ou nous renseigner, ou répondre à nos points d'interrogation, ils seront les bienvenus.

* * *

Aussi haut qu'on puisse remonter dans l'histoire du pays voici ce que l'on trouve au sujet du Cap de la Madeleine dont les origines se rattachent à celles des Trois Rivières.

En revenant de Montréal, le 7 octobre 1535, Jacques-Cartier passa par "le travers d'une rivière qui vient de vers le nord, sortant au fleuve (St Laurent) à l'entrée de laquelle il y a quatre petites îles pleines d'arbres; nous nommâmes icelle rivière la rivière de *Fouez*.. Et, parce que l'une d'icelles îles s'avance du dit fleuve et la voit-on de loin, fit le capitaine planter une belle grande croix sur la pointe d'icelle et commanda apprêter les barques pour aller avec marée dedans icelle, pour voir la nature d'icelle, ce qui fut fait, et nagèrent celui jour amont la dite rivière. Et parce qu'elle fut trouvée de nulle expérience ni profonde, retournèrent et appareillâmes pour aller plus aval."

Il s'agit dans ce texte de la *rivière des Trois-Rivières*, aujourd'hui le St Maurice. Il est difficile de déterminer l'endroit où fut plantée la croix de Jacques-Cartier, et cela est regrettable comme l'oubli de tout ce qui est ancien. Ce fut probablement sur la pointe ou de l'île *Baptist* (La Potherie) ou mieux de l'île *St Quentin*: mais l'érosion incessante des eaux qui descendent a changé la topographie des îles.

Cette rivière de Fouez (Foix) garda ce nom sans doute de 1535 à 1608, puis nous trouvons le nom de *rivière des Trois-Rivières* sous la plume de Champlain. Mais entre-temps et depuis longtemps, ce qui se nomme aujourd'hui la ville des Trois-Rivières était un lieu de rendez-vous pour la pêche, la chasse et surtout la traite des pelleteries. Le Cap de la Madeleine était en ce temps là un beau Cap, moins dénudé qu'aujourd'hui car sur ce promontoire se balançaient, au grand vent du large et du nord, les superbes ramures que des mains de vandales ont complètement dépouillées.

L'importance du lieu des Trois-Rivières et de sa traite fut cause que Champlain y envoya Laviolette y construire un fort.

Les Pères Jésuites s'y rendaient aussi avec la pensée de convertir les Sauvages de ces régions et de les établir en une colo-

nie chrétienne comme cela réussissait si bien dans l'Amérique du Sud.

La cession de si grands territoires aux Pères Jésuites, au Cap de la Madeleine, vient de ce désir qui cependant ne devait jamais être réalisé.

Le fort des Trois Rivières a donc vu arriver Laviolette et ses hommes le 4 Juillet 1634 : et aussitôt fut commencée la construction du fort, et aussi l'évangélisation des Sauvages qui fréquentaient ce poste.

.

Monsieur l'abbé de la Madeleine (nous en reparlerons) a reçu en 1636 de Messieurs de la Cie de la Nouvelle-France une concession de 10 lieues de front et 30 lieues de profondeur. Il en donna aux Jésuites 2 lieues de front sur 30 (ou 20) de profondeur.

Nous savons par les Relations à quoi était, à l'origine, destinée cette concession : a un établissement d-s sauvages chrétiens.

Mais cette concession donna d'abord lieu à quelques difficultés entre les Pères Jésuites et M. de la Potherie, les deux parties réclamant possession d'un même terrain, accordé par Mr. l'abbé de la Madeleine en 1646.

Ce dernier défendait de se réclamer de lui à moins que l'on ne put présenter sa signature comme preuve d'une concession quelconque. Les deux parties produisirent leurs preuves et l'affaire fut réglée en faveur des Pères Jésuites qui semblent avoir prouvé l'antériorité de la concession en leur faveur. Cependant le titre officiel de la donation de cette Seigneurie n'est daté que du 20 Mars 1651.

“ Le 20 Mars 1651, M. de la Ferté, abbé de la Madeleine, donne aux Pères la Seigneurie du Cap, par un contrat qui affecte le revenu de cette terre ou seigneurie à leur collège, pour en jouir au profit des Sauvages convertis à la foi, le tout conformément aux coutumes et aux institutions de la Compagnie des Jésuites, et sans obligation ni redevance aucune. ” (Chronique trifluvienne, pages 107,108).

Ce cap désigné auparavant sous le nom de “ *Cap des Trois-Rivières,* ” s'appela désormais du nom du généreux donateur le “ *Cap de la Madeleine.* ”

Le Cap devait devenir et devint “ une mission de Sauvages de diverses nations ayant embrassé la foi et que les Jésuites voulaient y fixer permanemment ; elle ne dura que quelques années. ” (Ibidem : page 108.)

* * *

Mais avant que cette mission commençât, voici un petit résumé chronologique des évènements.

Année 1634—Construction du fort des Trois-Rivières, sous la direction de Laviolette.

Année 1636—Acquisition par Mr l'abbé de la Madeleine des terres de 10 lieues de front sur 30 lieues de profondeur, dans lesquelles est incluse la future Seigneurie du Cap de la Madeleine.

Année 1636-1644—Je ne trouve rien qui se rapporte au Cap. Rien ne s'y est fait sans doute, et rien ne semble en avoir troublé la majestueuse solitude.

Année 1644—Le 5 Avril 1644, Mr de la Ferté abbé de la Madeleine, concède à Jacques Hertel, des Trois-Rivières, un fief d'une demi-lieue de front, au lieu appelé *Arbre à la Croix.*

S'il y a une lieue et demie depuis le premier des chenaux jusqu'au fief Marsolet, si le fief Marsolet a une demi lieue de front, le fief l'Arbre à la Croix faisant suite à celui de Marsolet, doit commencer à deux lieues en bas des chenaux, c'est-à-dire au bas de la paroisse actuelle.

“ L'Arbre à la Croix doit avoir été sur la terre que la veuve Cossette possédait en 1868, étant elle-même remariée alors (1868) à un nommé Morin. En 1681 Martin Foisy occupait cette terre, laquelle est située à l'extrémité supérieure du fief Hertel.” (note manuscrite de Benjamin Sulte.). Nous en reparlerons.

C'est là que Hertel défricha une partie du fief et y fit élever une maison de charpente par Sébastien Dodier.

Année 1645—Grande guerre des Iroquois et pourparlers.

Année 1646—Arrivée de 5 colons normands et un angevin aux Trois-Rivières, et discussion au sujet de la cession de la Seigneurie du Cap de la Madeleine entre Mr de la Potherie et les Pères Jésuites.

Année 1647—Toujours les mauvais coups des Iroquois. Le 20 mai de cette année, un Huron est pris par eux à la rivière *Faverel*. Serait-ce son squelette qui a été retrouvé sur notre terrain avec un poignard enfoncé dans le thorax ?

Jacques Hertel, probablement à cause de ces dangers, abandonne son fief de l'Arbre à la Croix, où il reprendra ses travaux plus tard vers 1652.

Année 1649—“ Un document, que Mr l'abbé Tanguay a trouvé à Québec, fait voir que le projet de coloniser le Cap de la Madeleine, dont nous avons parlé en 1645, n'avait pas été abandonné par les Pères Jésuites, car il est constaté par cette pièce que le Père Buteux, supérieur des Trois-Rivières, revêtu des pouvoirs de M. l'abbé de la Madeleine, a concédé le 1 Juin 1649, des terres qui portent le nom de M. de la Madeleine sur le cap des Trois-Rivières, formant quatorze concessions de douze arpents de front (deux lieues en tout) et de vingt arpents de profondeur, à commencer à l'embouchure de la rivière *Sorel*? (comprends pas ! ne serait-ce pas *Faverel*?) tirant en bas, savoir : Jean Gadan (mieux Houdan dit Gaillarbois), François Boivin, Claude Houssard, Jean Veron, Pierre Guillet, Mathurin Guillet, Etienne de la Fond, Mathurin Baillargeon, Pierre Boursier, Emery Cailleteau, Urbain Baudry, Jacques Aubuchon, Bertrand Fafard et Jean Aubuchon.” (Chronique Tri-fluvienne page 98.)

Année 1651—Le 20 Mars 1651 concession du *Cap de la Madeleine* qui désormais gardera ce nom. “ La délimitation de la Seigneurie est précisée comme suit : “ deux lieues le long du fleuve, depuis le Cap nommé *des Trois-Rivières* en descendant sur le grand fleuve jusqu'aux endroits où les dites deux lieues se pourront étendre, sur vingt lieues de profondeur du côté du Nord, y compris les bois, rivières et prairies qui sont sur ledit grand fleuve et sur les dites *Trois-Rivières* (Chr. Trifl. page

108—en note : “cette Seigneurie traverse le St Maurice au rapide des Hêtres ”)

Qui nous dira maintenant quel fut le premier Père de la résidence des Pères Jésuites au Cap de la Madeleine ?

Quand et où fut construite leur résidence ?

“ Le 6 Juin, de cette année, le gouverneur général et le supérieur des Jésuites se mirent en route pour Québec, arrêtant chemin faisant à l’habitation de la rivière *Faverel*, au Cap de la Madeleine. ” (Idem page 125.)

“ On commença de s’habituer au Cap, du jour de la présentation. ” (Journal des Jésuites.)

Le P. Charlevoix fait remarquer que les Sauvages qui fréquentaient le poste des Trois-Rivières se lassèrent d’y être “ continuellement harcelés par les Iroquois dont les Français avaient assez de peine à se défendre, n’ayant plus la liberté des passages où ces fiers ennemis leur dressaient sans cesse des embûches, et n’étant pas même toujours en sûreté à la vue et sous les canons de notre fort. ” Les Sauvages, ajoute-t-il, cessèrent d’y apporter leurs pelleteries. “ Les Jésuites, avec ce qu’ils avaient assemblé de néophytes, se retirèrent *trois lieues* (?) audessous, sur un terrain que leur avait donné l’abbé de la Madeleine, d’où ce terrain a pris nom de *Cap de la Madeleine* qu’il porte encore aujourd’hui. ”

Que penser au juste de ces trois *lieues* ? Serait ce dans le bas du Cap, où nous verrons peut-être un autre fort, et où les anciens disent qu’il y avait des Sauvages ? Y a-t-il eu là-bas un village ou camp des Indiens ?

En l’année 1651, nomination de *capitaines de milice*. Au Cap de la Madeleine fut nommé Nicolas Rivard dit Lavigne.

Année 1652—“ Le 18 Août quatre habitants des Trois-Rivières, Mathurin Guillet LaBouyonnier, Rochereau et le chirurgien Plassey, descendant par le fleuve au Cap de la Madeleine, furent attaqués à l’entrée du St Maurice, par huit canots iroquois. Guillet et LaBouyonnier périrent sur place, tandis que Plassey et Rochereau étaient emmenés captifs. ” (Chr. Trifluv. page 136.)

“ Le 12 Novembre arrive la barque l’*Espérance* des Trois-Rivières, qui nous apporte la nouvelle que le 25 d’octobre une

Huronne, nommée Annendieratons, avait été tuée aux Trois-Rivières, et que le jour suivant Saint Denis et Gaillarbois avaient été tués ou Cap et un nommé le Vallon blessé." (Journal des Jésuites.)

Mauvaise année que celle de 1652—aussi plusieurs ont-ils dessein de retourner en France, et cependant, dit la Mère de l'Incarnation, "on se marie... on bâtit..." et on se reprend à espérer et à vivre.

Aussi peut on lire à la page 144 de la *Chronique Trifluvienne* plusieurs transactions qui prouvent bien que nos gens du Cap pensaient encore à ne pas mourir de si tôt.

Entre-temps venaient au monde de petites canadiennes.

"Le 14 Novembre, est baptisée par Quentin Moral "au village situé de l'autre côté de la rivière des Trois-Rivières, nommé d'après monsieur de la Madeleine." une fille de Pierre Guillet et de Jeanne de Saint-Per. Le 17, le Père Ménard s'y transporte et supplée aux cérémonies omises. Parrain et marraine : M. de Saint Quentin et Madame Boucher. Cette enfant, la première connue pour avoir été baptisée au Cap, se maria à Mathurin Rouillard, de Batiscan, ancêtre des familles de ce nom dans le district des Trois-Rivières." (Idem page 146.)

Le 19 Novembre est baptisée aux Trois-Rivières celle qui sera la mère du *premier prêtre* du Cap de la Madeleine. Elle s'appelait Marie-Rénée Godefroy de Tonnancourt. Son enfant naîtra au Cap en 1679 : son père porte un nom bien connu *Pierre le Boulanger*, sieur de *St Pierre*. Ce dut être un gros commerçant comme nous aurons occasion de le dire.

Et même, en cette triste année 1652, on célébrait des noces avec éclat ; tel le mariage qui se célébra aux Trois-Rivières, le 21 octobre entre René Robineau et Marie-Anne de la Potherie dont "la dot fut de 4000 livres tournois et autres avantages."

Pendant que les Agniers, les pires des cinq nations, tournaient autour des Trois-Rivières, toujours à l'affut d'un mauvais coup, l'année 1652 s'achevait, riche sans doute devant Dieu des mérites de nos premiers habitants.

* * *

Année 1653—"Le 9 Mai, un petit canot algonquin ayant

aperçu une embuscade cachée à l'abri des îles des Trois-Rivières, s'enfuit à force de rames, non pour éviter le combat, mais pour mettre à terre en un cap où il y avait des Français retranchés une femme qui était dans leur petit bateau..."

Toujours les Iroquois. Mais ce "cap où il y avait des Français retranchés," semble bien être le Cap de la Madeleine, où il y avait donc un hameau ou un fort en état de défense.

Le lendemain, 10 Mai, le Père Le Mercier et le gouverneur arrivent aux Trois-Rivières sur la barque *L'Espérance* : et pendant qu'on tire du canon en leur honneur, les Iroquois vont vite tuer deux laboureurs dans leur champ. Le 28 mai ils tuent un jeune enfant de 13 ans, *François Crevier*, le premier petit canadien né aux Trois-Rivières ainsi massacré. Le 2 Juin, Emery Cailleteau est tué près du fort au Cap de la Madeleine ; sa veuve, Madeleine Cousteau se remariera le 2 Novembre avec Claude Houssard.

Puis, la grande pensée des Iroquois s'était de revenir au temps de la moisson, et du mois d'août on pourrait tirer une épopée.

Une autre bande d'Iroquois s'était emparé du Père Poncet à Sillery, dans la journée du 20 Août. Trente deux Français se mettent à leur poursuite, et le soir du 22 de ce mois ils se préparent à passer la nuit, à deux lieues plus bas que les Trois-Rivières, dans un fort habité par les Français. (Lettres historiques. "Ce devait être l'Arbre à la Croix, établisement fondé par Hertel, comme il y en avait un autre à peu près où est l'église du Cap, on peut dire qu'il y avait alors deux forts dans la Seigneurie du Cap de la Madeleine." (note page 157.) "On leur apprit en cet endroit qu'il y avait eu un combat aux Trois-Rivières et que, durant toute la journée, on avait entendu gronder le canon et les autres armes à feu. Monobstant le danger, Caron (un soldat hardi) et deux hommes partirent en canot pour s'avancer jusqu'à la place, où ils arrivèrent à minuit, au moment où les Iroquois étaient finalement mis en déroute."

Peu d'heures auparavant le P. Poncet emporté par ses ravisseurs avait passé devant Trois-Rivières.

Ce n'était pas commode d'aller *veiller* en ce temps là... En l'année 1654, 20 Octobre, notons la cession aux Pères Jésuites

de l'île St Christophe, qui doit son nom à *Cristophe Crevier*, comme l'île *Bellerive* à Crevier Bellerive.

* * *

Années 1655-1658—L'histoire locale enrégistre des chicanes célèbres et amusantes, nous en dirons un mot plus tard, et aussi de cette vieille question : *la boisson*.

“ En consultant les cahiers de la justice des Trois-Rivières pour la deuxième moitié du XVII^e siècle, on voit avec quelle adresse et avec quelle persistance les traiteurs agissaient pour vendre de la boisson aux Sauvages, principalement à ceux du Cap de la Madeleine. ” (page 177.)

Mais pendant que les Iroquois poussaient l'audace jusqu'à aller tuer les colons travaillant à leur “ désert ”, que les traiteurs vendaient de la boisson aux Sauvages, le Cap de la Madeleine devenait une place de plus en plus importante, et lentement il se détachait, pour vivre sa vie à part, de la ville des Trois-Rivières. Ainsi nous arrivons :

Année 1659—En cette année fut construite la *première* église ou chapelle du Cap de la Madeleine.

Qu'il n'y en est pas eu auparavant, les événements que nous avons racontés le prouvent assez. Les nombreuses concessions accordées n'ont pas été *désertées* toutes ensemble et la population était assez peu nombreuse.

Que la *première* église ait été construite en 1659, nous le déduisons d'un texte bien clair de Mgr de Laval déjà cité bien souvent dans nos Annales :

“ Il y a, une lieue plus bas que les Trois-Rivières, une autre habitation qui n'est pas de beaucoup inférieure (aux Trois-Rivières) puisqu'elle s'étend sur deux lieues sur la rive du grand fleuve. Une population nombreuse la cultive, attirée naturellement par la merveilleuse fertilité de ce sol. Là, les R. R. P. de la Compagnie de Jésus ont une résidence, et DEPUIS DEUX ANS une église y a été construite, dédiée à Ste Madeleine et vers laquelle les Sauvages accourent de tous côtés et en grand nombre. ” (Mandements des Ev. de Québec, vol. I page 39.

Or ce rapport est signé du 21 Octobre 1661 : deux ans auparavant nous mènent donc à l'année 1659.

Cette église ne fut pas construite où est maintenant notre Sanctuaire puisque en 1661, elle fut transportée sur la rivière *Faverel*, c.-à-d. où nous sommes maintenant.

Quelques habitants et les *marguilliers* Nicolas Rivard et Claude Herbin remontrèrent au Père Allouez que leur église était en danger, là où elle était, vu la guerre continuelle que font les Sauvages ennemis. Je suppose donc qu'elle était trop loin du fort, et les Pères Jésuites la firent transporter, sans frais pour la nouvelle paroisse, par leurs charpentiers et serviteurs. Le maître-charpentier des Jésuites était maître *Charles Boyvin* : il est désigné, dans l'acte que nous citons, comme "arpenteur."

Nos recherches ultérieures nous feront peut-être trouver l'endroit où fut construite cette première église qui ne devait pas être bien grande. Si c'est la même que celle dont parle le rapport de 1683, elle avait 30 pieds de long et 16 pieds de large et était en bois.

Comme il n'y a pas de *marguilliers* avant qu'il n'y ait d'église : nous pouvons reporter à cette même année 1659 la première élection de Marguilliers.

En 1661 sont dits *marguilliers* : Nicolas Rivard et Claude Herbin. Le premier, nous l'avons vu nommer capitaine de la milice du Cap : il avait du faire quelques bons coups dans ces dernières guerres.

Nous retrouverons très longtemps *Claude Herbin* parmi les *marguilliers* du Cap de la Magdeleine. Ce même acte de donation nous apprend que :

En 1662 sont nommés comme *marguilliers* *Claude Houssard* et encore Nicolas Rivard Sr de la Vigne, et avant eux *Nicolas Gastineau*, Sr Duplessis *Juge* du Cap de la Magdeleine.

Bon, puisque nous connaissons nos premiers *marguilliers* et que nous avons maintenant une petite église au Cap de la Magdeleine, faisons halte ici, pour aujourd'hui, et allons faire une petite visite au Saint Sacrement et à la Très Sainte Vierge.

**

Cette église construite par les Pères Jésuites a été longtemps

desservie par eux. Devançant un peu la suite des évènements nous donnons aussitôt la liste des Pères Jésuites de résidence au Cap ; liste telle que nous avons pu la reconstituer et telle que nous l'a donnée le R. P. Jones S. J., que nous remercions de son amabilité à notre égard.

Années 1659-1663.— Nous trouvons qu'en 1659 le P. Ménard, assiste au premier mariage connu comme fait au Cap, mais nous n'avons pas d'autre liste de Pères Jésuites que celle de la résidence des Trois-Rivières. Peut-être finirons-nous par la découvrir.

Année 1663.—Le 26 Octobre le P. Allouez descendit à Québec, et le P. Frémin fut envoyé de cette dernière place pour prendre soin de la mission du *Cap de la Madeleine*. (Journal des Jésuites.)

Nous trouvons encore le P. Frémin au Cap de la Madeleine, en 1665. Peut-être ne l'avait-il pas quitté depuis octobre 1663.

Année 1665.—Le 16 Novembre le P. Druilletes monte de Québec aux Trois-Rivières pour aller au Cap de la Madeleine prendre la place du Père Albanel destiné au fort St Louis (Chambly).

“ Vers le 17 Novembre, le Père Lemoyne, qui était au Cap de la Madeleine, tomba malade de la fièvre avec accompagnement de rhume. Le Père Albanel aurait voulu partir des Trois-Rivières pour se rendre auprès de lui, mais pendant plusieurs jours, l'état de la rivière et du fleuve l'en empêchèrent. Enfin, le 24, à cinq heures du matin, le P. Lemoyne mourut.” (page 225.) Le P. Rochemonteix ajoute : “ Le Père Simon Lemoine, décédé au Cap de la Madeleine le 25 Novembre 1665, et y fut enterré.” (Vol. I. page 462.)

“ En même temps les Pères Frémin, Bailloquet et Druilletes étaient tombés malades ; restait à la cure des Trois-Rivières le Père Albanel qui avait instruction de se rendre à Chambly dès qu'il le pourrait. (Chron. trifi. page 225.)

Rappelons à ce sujet la condition de la donation de l'église par les Pères Jésuites à la fabrique du Cap : “ se réservant le droit de seigneur, veut et entend qu'il ne soit enterré dans la dite église du Cap, sinon les soussignés bienfaiteurs et non

autres, à moins qu'il n'y ait eu quelque raison particulière jugée suffisante par le curé et les marguilliers. ”

— De ces textes nous pouvons conclure que le P. Lemoine a été inhumé dans la première église du Cap de la Madeleine, et que ses restes sanctifient notre terre.

Le P. Lemoyne mourut assez peu de temps après son retour de chez les Iroquois. “ Les privations, les mauvais traitements les fatigues de l’apostolat au milieu de périls sans nombre, avaient altéré sa robuste santé. Il n’avait échappé à la mort que par une protection spéciale de la Providence, les sauvages ayant dès son arrivée, décidé de le tuer et donné des ordres pour lui fendre la tête. Il mourut au Cap de la Madeleine, le jour de la fête de son patron, le 24 Novembre 1665. ” (Roch. III. p. 379.

Le P. Rochemonteix que nous venons de citer, reproduit une harangue en style imagée prononcée par GosaKontié au nom des Onnontagués. Le chef indien s’adresse à *Ondessonk*, nom sauvage du P. Lemoyne, et l’interpelle à la manière des chefs d’Homère et dans le style de nos vieux classiques.

Liste des Pères Jésuites de résidence au Cap de la Madeleine.
Cette liste nous a été communiquée par le R. P. Jones S. J.

Année 1665.	Les Pères	Jacques Fremin Gabriel Druillettes Charles Albanel
Année 1666.	Les Pères	Jacques Frémin Gabriel Druillettes Pierre Bailloquet
	Le frère coadjuteur :	Malherbe.
Année 1668.	Les Pères	Thierry Théodore Bescheffer Pierre Bailloquet Charles Albanel
	Le frère	François Malherbe.

- Année 1669. Rien n'est indiquée.
- Année 1670. Les Pères André Richard
P. Bailloquet
Le frère François Malherbe.
- Année 1671. Les Pères André Richard
P. Bailloquet
Le frère François Malherbe
- La même liste est donnée pour les années 1672-1673.
- Année 1674. Les Pères André Richard
Louis Nicolas
Le frère François Malherbe
- Année 1675. Les Pères André Richard
Antoine Dalmas
Le frère François Malherbe
- Année 1676. Le Père André Richard, il a alors 76 ans...
il est marqué aussi pour 1677.
- Années 1678-1679.—Le P. Gabriel Druillettes ; item pour
l'année 1680. Puis il "cesse d'être porté au catalogue après
1680" (note du Père Jones S. J.)

D'après le premier registre en notre possession et qui commence avant novembre 1673, voici le relevé des baptêmes faits au Cap de la Madeleine.

Je dis *baptêmes*, car pendant les premières années il n'est fait mention d'aucun mariage ni d'aucune sépulture.

Année 1673. Louis Nicolas S. J.—1 Baptême
André Richard S. J. 5 “

Année 1674. André Richard S. J.—7 Baptêmes
Louis Nicolas S. J.—1 Baptême de Sauvage

Année 1674.—A partir du 31 Décembre le P. *Antoine Dalmas* S. J., signe "*faisant les fonctions curiales,*" il baptise ce dernier jour de l'année une petite *Marie Gladu*.

Année 1675.—*Antoine Dalmas* S. J. baptise d'abord 4 enfants canadiens ; puis du 4 au 16 Juillet il baptise 9 enfants sauvages.

Antoine Dalmas—16 Baptêmes
André Richard — 4 “

Année 1676.—André Richard S. J. 13 Baptêmes : pas un seul baptême de sauvage.

Année 1677.—André Richard—7 Baptêmes, dont un baptême de sauvage. Le dernier baptême a été fait le 22 Novembre.

Année 1678.—Les actes sont signés tantôt du nom d'un père *Recollet* tantôt du nom d'un père *Jésuite*.

“ Le frère *Xiste Le Tac*, Recollet et missionnaire ind...” signe 7 des actes de notre registre.

Le Père *André Richard S. J.*, qui se dit encore “ faisant les fonctions du curé de la paroisse de Ste Marie Mag^{ne} au Cap ”, a signé 6 baptêmes, dont un d'un sauvage algonquin.

L'année 1678 porte le premier acte de sépulture ainsi rédigé : “ Le 6ème de Janvier de l'an 1678 est décédé dans la Còion de Notre Mère Ste Eglise Benjamin Anseau dit Berry natif de La Rochelle âgé d'environ 49 ans mary de Louise Neple habitant du Cap et a été enterré dans le cimetièrre le 8ème du dit mois et an par le P. Zénobe miss. Rec. ”

Ce Benjamin Anseau a eu ses heures de célébrité : nous en dirons un mot plus tard. Enfin il est bien mort, et c'est quelque chose..

Année 1679.—Le R. P. Druillettes S. J, fait encore quelques baptêmes, et le dernier acte date de novembre 1679. Depuis cette date il n'y a dans ce premier registre aucune signature d'un père de la Compagnie de Jésus.

La signature de Mr Paul Vachon apparait pour la première fois au bas d'un acte de baptême du 1er jour de février 1682. Il se dit “ moy prêtre curé de la paroisse de Ste Marie Magdeleine du Cap. ”

En rappelant ainsi le souvenir des premiers *missionnaires* ma pensée revient au Cap de la Madeleine d'où viennent de partir nos *missionnaires* d'aujourd'hui.

A la fin de février ils sont tous partis ; ils sont allés porter aux peuples qui les attendent l'enseignement de la même doctrine enseignée et partie d'ici au milieu du 17ème siècle.

Ils prêchent le même Christ et la même Vierge Marie, sa mère. Nous demandons donc à nos lecteurs une prière pour le

succès des missions de ceux qui succèdent aux R. Pères Jésuites d'autrefois et qui se nomment les Pères W. Valiquette, Boissonnault, Hénault, Prod'homme et Magnan, tous oblats de notre maison du Cap de la Madeleine.

Lorsque ces derniers disparaîtront, après avoir fait leur part de travail, d'autres viendront, ouvriers de la même œuvre, continuateurs de la mission du Christ, celle " d'évangéliser les pauvres. "

De ces futurs missionnaires il s'en prépare dans notre Juniorat du Sacré-Cœur, à Ottawa, et pour venir en aide à cette institution une revue a été fondée, dont nous recevons en février le 20ème numéro, la *Bannière* de Marie Immaculée.

En première page elle porte l'*imprimatur* de l'Archevêque de Québec qui, à sa permission, a bien voulu joindre ce mot aimable :

" Je fais des vœux bien sincères pour que votre belle œuvre des vocations sacerdotales, se développe de plus en plus et nous donne un grand nombre de jeunes gens pieux et zélés qui deviendront de vrais apôtres pour notre pays. Je prie Dieu de bénir vos labeurs. "

Cette publication qui paraît une fois par année est distribuée au prix de 25 cts et le revenu de ces abonnements est destiné à l'*Œuvre des Vocations*. Depuis 1898, cette œuvre a donné à l'église 10 prêtres séculiers, 62 prêtres oblats : 37 de ses anciens élèves se préparent au sacerdoce et à l'apostolat dans notre Noviciat et notre Scolasticat.

Les bienfaiteurs qui, de leur modique souscription, ont soutenu cette œuvre, peuvent donc, en lisant les chiffres que nous venons de donner, s'appliquer la parole de Notre-Seigneur : " *Qui vous reçoit me reçoit,* " c.-à-d. : celui qui vient en aide à l'apostolat aura sa part des mérites de l'apostolat.

Procurez vous donc la *Bannière* ; la lecture de ses articles si variés et si bien écrits sera un de vos meilleurs passe-temps.

PRIME POUR 1912

La prime pour 1912 est une belle grande image représentant l'Enfant-Jésus et Sa Mère avec le petit St Jean Baptiste.

Elle est adressée à chacun de nos abonnés lorsqu'ils payent leur abonnement.

Ceux qui paieront leur abonnement pendant 1912, recevront une quittance avec l'offre d'une faveur tout à fait exceptionnelle.

N'oubliez pas que nous adressons la belle statue de N. D. du Cap à quiconque nous envoie 6 nouveaux abonnés.

Nous avons aussi de jolies primes pour les personnes qui nous recueillent deux ou trois nouveaux abonnés, et de plus belles pour celles qui dépassent la *demi-douzaine*.

Nous disons des *messes* spécialement pour les personnes *zélatrices* qui collectent les abonnements des *anciens* abonnés : nous tenons beaucoup à conserver nos *anciens* abonnés ; mais pour cela il nous faut des *zélatrices* qui leur demandent leur abonnement pour nous le faire parvenir.

Donc, à l'œuvre pour avoir, dans chaque paroisse, des *zélatrices* pour conserver nos *anciens* abonnés, lesquels, sans elles, oublieront peut-être de se réabonner.

AVIS

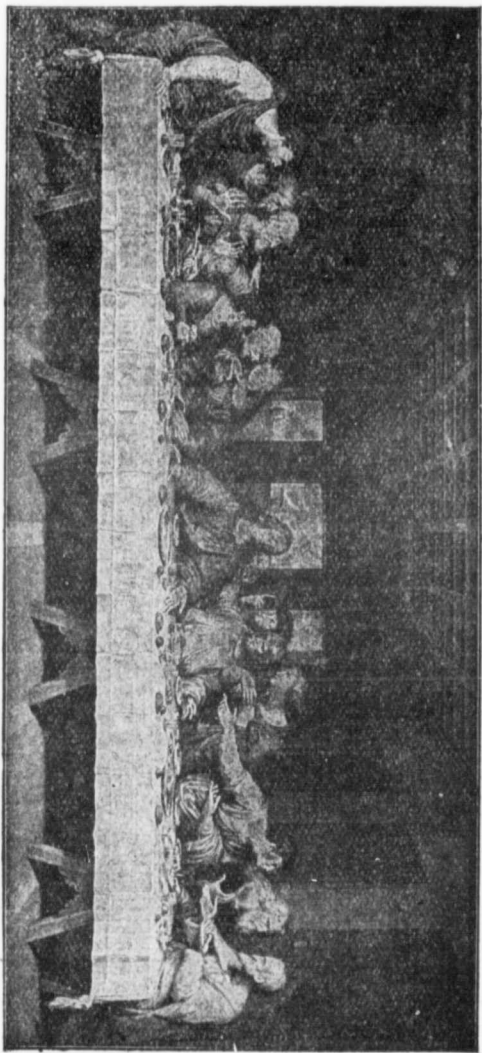
1° Ayez soin de voir si votre abonnement est payé.

2° S'il n'est pas payé ne soyez pas surpris de recevoir une carte vous avertissant de votre retard et vous invitant à payer votre abonnement.

3° Comme les erreurs peuvent arriver dans les meilleures familles, avertissez-nous bien simplement de celles que l'on pourrait commettre à votre égard.

4° Les *zélatrices* sont priées de nous donner la liste exacte de ceux qui continuent et de ceux qui ne continuent pas leur abonnement.

Abonnez-vous aux Annales et faites abonner vos parents et vos amis.



La Cene.



LES OEUFS DE PAQUES DE GERTRUDE.

Gertrude était au service de la Famille Dampré depuis près d'un demi siècle.

Elle était entrée dans la maison le jour où Georges était né.

C'était elle qui l'avait élevé, pleine de soins, d'attentions maternelles, remplaçant la mère défunte.

Georges avait grandi, s'était marié, avait vu mourir son père, était devenu lui-même père d'une adorable fillette.

Et la vieille Gertrude avait pris part à toutes ses joies, avait pleuré toutes ses douleurs.

Ses cheveux avaient blanchi dans la maison. Elle était comme un de ces vieux lierres qui ancrent leurs racines entre chaque pierre et qui finissent par ne faire qu'un avec le mur qu'ils enlacent. Chaque meuble lui rappelait un souvenir. Cette maison étrangère était la sienne par le cœur : elle l'avait payée du dévouement de toute sa vie et par l'amour qu'elle avait dépensé largement depuis cinquante ans presque.

—C'est singulier, se dit un soir de la veille de Pâques, Gertrude en rentrant dans la cuisine. Il se passe ici quelque chose. " Mon " Georges a des secrets pour sa vieille Gertrude. Pourquoi ces conversations arrêtées quand j'entre ? Ils n'ont plus en moi autant de confiance qu'avant. Mais j'y pense.. Mon Georges a peut être fait une spéculation malheureuse, comme il dit. S'il avait perdu de l'argent ?

Elle ne voulait pas croire pourtant que son Georges, dont elle était presque mère, ne l'eût point mise au courant d'une douleur quelconque.

Vers huit heures, elle monta pour coucher l'enfant.

La petite Mathilde pleurait silencieusement, la tête appuyée dans les genoux de sa mère.

Georges semblait atterré et il était visible que sa jeune femme avait versé d'abondantes larmes.

Gertrude n'y put résister.

— Monsieur Georges, dit-elles, vous faites mal... Vous avez du chagrin... Vous pleurez tous... Et vous ne dites rien. Est-ce que j'ai mérité votre défiance ? Ne suis-je plus celle que vous avez appelée si longtemps votre mère ? »

A bout d'émotion la pauvre vieille porta son tablier à ses yeux et soulagea son cœur.

— Voyons, ma bonne Gertrude, dit Georges, vous savez combien je vous aime et que rien de ce qui me touche ne vous a jamais été étranger, mais aujourd'hui ce que j'ai à dire est si triste que j'ai reculé.. J'ai perdu toute ma fortune par suite d'une baisse subite du grain... Vous ne pouvez rien comprendre à ces misères.

Je n'ai plus rien, pour payer les créanciers, nous avons tout donné. Nous ne devons rien, mais je n'ai plus rien que cette maison. Et il va falloir la vendre.. pour vivre.

Il s'arrêta un instant suffoqué.

— Et ce qu'il y a de plus triste, ma bonne Gertrude, c'est que je vais être forcé..

— De me congédier, n'est-ce pas ?

— Oui...

— Mais je ne veux pas m'en aller.

...C'est impossible, Gertrude, nous allons vendre la maison. Plus rien. Elle vaut dix mille francs. Cela nous permettra de vivre quelques années en attendant que je me sois créé de nouveau une situation. Ah ! si j'avais eu demain 30.000 francs, j'étais sauvé...

— Moi, je m'occuperai de travaux à l'aiguille, dit la jeune dame. Nous devons être courageux dans le malheur.

— Gertrude, Gertrude, dit tout à coup la petite Mathilde en pleurant, maman m'a dit tantôt que je n'aurai pas mes œufs de Pâques, que les cloches sont pauvres cette année.

Gertrude prit l'enfant dans ses bras, la serra contre son vieux cœur, de toutes ses forces, et lui dit à l'oreille :

— Ne pleure plus, mignonne, je leur dirai deux mots, moi,

aux cloches, et si tu veux bien dormir elles t'apporteront, demain, des œufs de Pâques, et de superbes.

L'enfant, subitement consolée, redressa la tête. Elle était vraiment charmante dans sa longue robe de chambre blanche à carreaux bleus, sa petite tête toute chiffonnée de ses cheveux bouclés et ses deux yeux brillants de larmes.

Gertrude monta dans sa chambre. Elle ouvrit une vieille armoire en chêne, noircie par l'âge et en retira un rouleau.

— C'est trente mille francs qu'il faut, dit-elle... Il y en a vingt-cinq mille. C'est le fruit des économies de cinquante ans et de l'héritage de ma brave vieille tante.

Elle prit une petite boîte en bois incrusté.

Ici il y a de l'or. Mais y a-t-il cinq mille francs, là? Comptons.

Lentement, Gertrude mit en paquets de mille francs tout l'or que contenait le coffret. Il manquait un louis...

.

— J'allais fermer, dit le bijoutier, chez qui Gertrude entra. Il est neuf heures et demie et il ne fait pas bon étaler trop tard, tant de richesses aux yeux des pauvres diables.

— Combien vaut cette broche?

— Trente sept francs cinquante, dit le bijoutier, après avoir pesé l'énorme bijou que lui présentait Gertrude.

— Et ces boucles d'oreille?

— Ceci vaut quatorze francs.

— C'est bon, dit simplement Gertrude, je les vends.

Le commerçant lui compta cinquante et un francs cinquante centimes.

.

On ne dormit guère, cette nuit-là, dans la maison Dampré. L'inquiétude tint éveillés Georges et sa femme.

L'idée des beaux œufs de Pâques, promis par Gertrude, éveilla plus d'une fois Mathilde. Et un bonheur — le plus grand qu'elle eut ressenti depuis soixante-neuf ans — fit pleurer Gertrude.

Maman, papa, maman, Gertrude. Viens donc voir. Oh ! maman, viens, viens. Les cloches ont passé.

Tous deux se levèrent en hâte et, à demi vêtus, accoururent pour contempler les merveilles.

— C'est encore une farce de cette bonne Gertrude, pensait Georges. Elle veut se faire regretter davantage. Brave fille.

Au milieu de jouets de toutes sortes, trônait un énorme œuf de Pâques. Mathilde, les bras tout grands ouverts, ne parvenait pas à l'embrasser.

— Prends garde, dit Georges, tu vas le briser.

Mais déjà l'œuf était par terre, en cent morceaux... De sa coquille de sucre s'échappaient des billets de banque, des titres. Du seuil, cachée encore par la demi-obscurité de l'aurore naissante, Gertrude les yeux pleins de larmes, contemplait la scène.

Georges en se retournant aperçut Gertrude.

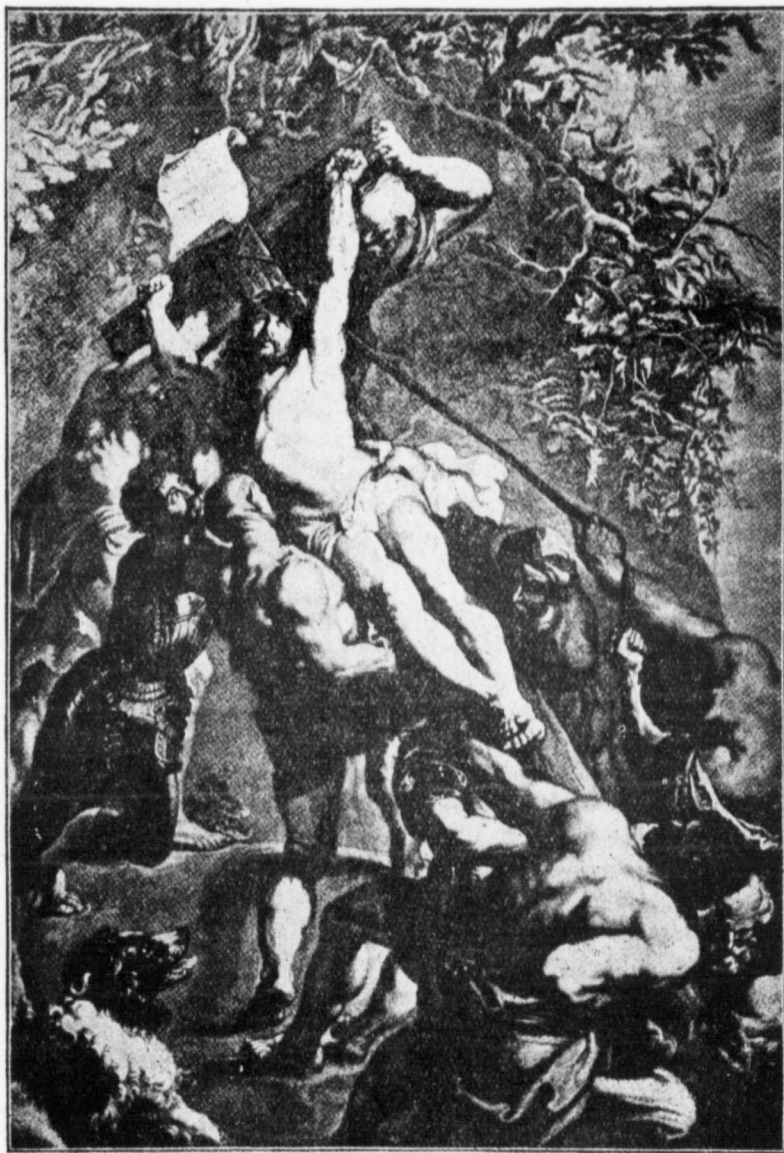
Il courut à elle, la serra contre son cœur en pleurant et la tint longtemps embrassée sans pouvoir dire un mot.

JEAN NELLO.

FAITES VOS PAQUES.

Savez-vous quel jour, à quelle heure et comment vous mourrez ? Et si vous ne le savez pas, comment osez-vous risquer de mourir dans l'inimitié de votre Sauveur et de votre Juge ? — Demain, aujourd'hui peut-être, qui le sait ? vous entendrez la voix du Fils de Dieu. L'entendrez vous pour vivre ou pour tomber dans la condamnation ? Ah ! puissiez-vous passer de la mort à la vie !... Soyons donc prudents ; tenons-nous prêts à comparaître avec confiance devant Celui à qui le Père a donné le pouvoir de juger, parce qu'il est " Fils de l'homme ". Oui, soyons prêts, car à cette heure là même, " ceux qui auront fait de bonnes œuvres sortiront pour " ressusciter à la vie ; mais ceux qui en auront fait de mauvaises " sortiront pour ressusciter à leur condamnation. " Voyez combien la question est grave, et quel effroyable danger on court en vivant dans le péché. Ne nous séparons donc pas de l'amour de Jésus-Christ !

La Question du Salut.



Le crucifiement.



Souvenirs des Premiers Oblats du Canada

Ce qui suit est une épisode de la triste histoire de M. Chiniquy. Chassé du territoire canadien, il avait réussi à exercer le ministère dans le Kentuckee, diocèse de Chicago. Bientôt, l'évêque le frappa d'interdiction. Bien loin de se soumettre, il se révolta et entraîna dans un schisme ouvert, les quelques milliers de Canadiens disséminés dans ces contrées.

Répondant aux appels réitérés de l'évêque de Chicago, les évêques du Bas-Canada envoyèrent quelques prêtres pour ramener les révoltés dans le droit chemin. Ils s'adressèrent aussi aux Oblats. Les Pères Lagier et Brunet partirent le 11 octobre 1858, accompagnés, dans leur délicate et pénible mission, des vœux les plus sincères de leurs confrères, du public et du clergé.

Durant six semaines, ces valeureux et saints missionnaires, surmontant la crainte et les menaces, dépensèrent tout leur courage, tout leur dévouement et toutes les puissances d'un cœur généreux, pour la conversion des malheureuses victimes de l'imposteur. Partout, à Bourbonnais, Sainte-Marie et surtout dans le Kentuckee, château-fort de l'apostat, le succès fut universel autant qu'inattendu.

Leur tâche terminée, les Pères s'apprêtaient à partir, quand un agent de police vint brusquement saisir le Père Brunet, avec un mandat d'arrestation, pour cause de diffamation contre M. Chiniquy. Traduit devant la cour de Kentuckee le Père, insulté par les juges et les jurés sous la déposition de deux infâmes faux-témoins fut condamné à 12000 francs et les frais, le 13 avril 1859. Chiniquy triomphait.

Cette nouvelle souleva l'indignation générale des catholiques et des protestants convaincus de l'innocence du Père Brunet. L'évêque de Chicago, consterné, tente un suprême effort, expé-

die aussitôt son avocat, qui arrive à temps pour casser les jugement des jurés, et renvoyer la cause à un autre terme.

Ce fut inutile. C'était tomber de Charibde en Scylla. Malgré la défense énergique de cet avocat, qui déploya en cette circonstance toutes les énergies de sa vaste érudition et de son noble cœur, les juges et les jurés, gagnés par les ruses, les subterfuges et surtout par les pièces sonnantes de l'apostat condamnèrent le 15 mai 1860 le Père Brunet, prêtre, missionnaire, religieux, apôtre, à 20,000 francs et aux frais. Ce fut un coup de foudre ! Le P. Brunet, ne pouvant payer cette somme et enrichir son bourreau, fut obligé de purger sa sentence au bagne. Et on vit le spectacle, unique en nos Annales Canadiennes, d'un prêtre, d'un Oblat, traitreusement livré à la justice civile, enfermé dans un vil cachot, uniquement pour expier le crime d'avoir ramené des âmes à Dieu et les avoir sauvées d'une réprobation éternelle.

A l'exemple du Christ Rédempteur, son Divin Modèle, ce bon Père se mit au rang des pécheurs et des criminels, partageant avec soumission, leurs chaînes et leurs humiliations. C'était l'héroïsme du sacrifice et de l'épreuve, poussé à son plus haut degré.

Vous figurez-vous la réalité d'une si triste situation ? Voyez-vous le P. Brunet, aux prises avec la plus cruelle et la plus poignante des épreuves ? voyez-vous la consternation des canadiens, ramenés au bercail par ses efforts, puissant appui donné aux fauteurs du mal, puisque cet acte barbare et injuste était revêtu de la plus haute officialité de l'Etat ?

Pourtant cette détention forcée tourna au plus grand bien de la religion. Le P. Brunet transforma son cachot en chapelle ; mais pour cette âme fervente et si cruellement éprouvée, sa plus grande douleur fut de ne pouvoir célébrer la sainte messe. Tous les matins il recevait avec une ferveur angélique, la sainte communion des mains de M. Mailloux, Vicaire Général de Québec, dévoué aux intérêts des Canadiens de l'Illinois.

Trois mois s'écoulèrent ainsi, quand une nuit trois solides gaillards canadiens résolus à tout, scièrent les barreaux de son cachot, le délivrèrent et l'emmenèrent à Montréal, sain et sauf,

au milieu de la joie générale de ces confrères, du clergé et de la population.

Cependant le sacrifice n'était pas encore consommée : le saint P. Brunet contracta, dans son horrible prison les germes de la maladie qui le conduisit au tombeau, cinq ans plus tard, au milieu des souffrances les plus atroces, martyr de son dévouement et de son zèle.

O. M. I.

LACRYMOSA DIES ILLA.

Permettez au cœur qui Vous aime
De venir en deux mots émus,
Vous dire au nom de Dieu lui-même :
Vous qui pleurez, ne pleurez plus !

Près du cyprès fleurit la rose.
Mourir sur le cœur de Jésus,
Ce doit être bien douce chose :
Vous qui pleurez, ne pleurez plus !

Si tu savais, m'a dit mon ange
Comme on est bien chez les élus !..
Votre sœur a fait belle échange :
Vous qui pleurez, ne pleurez plus !

Voici que je pleure moi-même
Au Ciel quels divins mots j'ai lus !
" Dieu ne meurtrit que ceux qu'il aime. "
Vous qui pleurez, ne pleurez plus !



Revue Canadienne. Sommaire de février 1912. *L. L. Regnier* : Sous les pins penchés (*poésie*). *Jean Deylan* : Idole ou victime. *Elie J. Auclair* : Montcalm. *Emile Chartier* : Un manuscrit de l'an 1700. *Luc Dupuis* : Associations étranges. *Edouard Monpetit* : Le mouvement économique. *Jean Flahaut* : Echos des sciences. *Thomas Chapais* : A travers les faits et les œuvres.

La Réponse. Sommaire de février 1912. *E. Duplessy* : L'anticléricalisme nauséabond. *L. Birot* : Je vais aux enterrements. *E. Duplessy* : Un manuel scolaire. — Ça et là. *E. Duplessy* : Détrouseurs de cadavres. Le fléau des mauvaises lectures. Une nouvelle preuve de l'inexistence de Dieu. Coups de ciseaux apologétiques.

Deux Missionnaires. *Vade-Mecum des Prédicateurs*, pour Dominicales, Fêtes, Sermons, Panégyriques, Avent, Carême, Adoration, Missions, Retraites diverses, Mois de Marie et du Rosaire, Allocutions, etc., etc., 1 fort volume in-8 de 800 pages avec l'*Imprimatur* de l'archevêque de Paris. Prix : 5 francs chez Téqui.

Le titre de cet ouvrage en dit suffisamment l'utilité, l'importance et le but. En face, d'ailleurs, de la multiplicité des œuvres imposées maintenant au clergé par la nouvelle situation, la plupart des prêtres manquent de loisirs pour adapter leurs sermons aux circonstances, ou transformer en discours les thèses de leurs théologies.

Nos DEUX MISSIONNAIRES du *Vade-Mecum* étaient bien qualifiés, nous le savons, pour leur faciliter ce travail. De là, le beau volume de 800 p. que l'éditeur offre aujourd'hui au clergé.

Trois parties. 1° DOMINICALES, de chacune deux homélies, avec un chapitre de Notes qui expliquent les termes et usages anciens. 2° LES FÊTES de *Notre-Seigneur*, avec l'Eucharistie ; de la *Sainte Vierge*, avec les Mois de Marie et du Rosaire : des *Saints* principaux de chaque mois,

avec des canevas "passe-partout" pour les Propres diocésains des Saints locaux ; suivis d'un nouveau chapitre de Notes importantes, 3° Les PRÉDICATIONS SPECIALES d'Avent, Carême, Missions et Retraites, avec nombreux sujets en supplément, et des Allocutions diverses.

Partout un texte et une idée pour l'exorde, des divisions et subdivisions bien marquées, d'ordinaire en caractères typographiques différents, pour faciliter la mémoire locale, et toujours des citations de l'Écriture et des Pères ; donc tous les éléments pour une pseudo-improvisation pleine de doctrine.

Ainsi rédigé et compris, le *Vade Mecum des Prédicateurs* sera un guide assuré aux prêtres du ministère paroissial, qui ont si souvent à prêcher,—aux *Séminaires* pour le cours d'éloquence sacrée ;—et même aux *laïques pieux* qui veulent s'instruire pour raisonner et fortifier leur foi. Nous ne saurions trop le recommander.

Après l'immense succès de leur *Prédicateur des Retraites de première Communion*, les vénérables auteurs ne pouvaient faire œuvre plus utile, plus complète, ni plus digne de louange ; et nous y applaudissons sans réserve, assurés de l'approbation unanime de tous les prêtres de paroisses.

R. P. Arthur Devine : *Manuel de Théologie mystique, ou les grâces extraordinaires de la vie surnaturelle expliquées*. Ouvrage traduit de l'anglais par l'abbé Ch. Maillet. Un beau volume in-16 Jésus de XXIV-734 pages. Broché 5 fr. Relié pleine percaline, tranche jaspée, 6 fr. 50. Avignon, AUBANEL FRÈRES, éditeurs, imprimeurs de N. S. P. le Pape.

Venant après plusieurs ouvrages du plus grand intérêt, ce nouveau volume est un témoignage remarquable de la patience et de la piété, non moins que de l'activité de l'auteur.

L'ordre suivi dans ce *Traité* est celui du compendium du *Directoire mystique*, de J.-B. Scaramelli, par le R. P. F. V. Voss, prêtre de la Congrégation des Saints Cœurs de Jésus et de Marie.

La première partie traite de la théologie mystique en général, de ses divisions, de ses objets, de ses causes ou principes, et de ses fruits ou effets.

La seconde partie est consacrée à la préparation et aux dispositions nécessaires pour la contemplation. Elle comprend la prière et la méditation, la mortification, la purification active et passive.

La troisième partie fait aborder au lecteur la considération des différents degrés de la contemplation et le conduit du premier au dernier degré de ce mode sublime et infus de la prière. Pour la hiérarchie des degrés de la contemplation—quant à l'ordre et au nombre, comme pour la disposition des quatre parties de l'ouvrage—l'auteur a suivi la méthode de Scaramelli.

La quatrième partie fait suite à l'étude de la contemplation infuse et traite de phénomènes qui sont distincts de la contemplation, mais lui sont cependant connexes, parce que, la plupart du temps, ils se produisent

pendant la contemplation, et que ces faveurs sont accordées aux âmes contemplatives plus fréquemment qu'aux autres.

Comme on le voit, ce *Manuel* est composé de main de maître, et montre que l'auteur ne s'est point laissé effrayer par l'étendue et la gravité de son sujet, mais qu'il le possède parfaitement.

Alfred Roussel : Lamennais et ses Correspondants inconnus, 1 vol. in-12. Prix : 4 francs. Paris Librairie Téqui.

Les correspondances que l'auteur publie aujourd'hui en volume ont déjà paru dans plusieurs revues. Depuis longtemps on le pressait de réunir ces documents épars et de les présenter dans leur ensemble : c'est ce qu'il a fait. Ce volume prend Lamennais en 1806, époque à laquelle il cherchait encore sa voie et était complètement ignare, pour le conduire, presque sans lacunes, jusqu'en 1853, la veille de sa mort. Il permet aux lecteurs de suivre, dans toutes ses péripéties, le drame, à la fois si brillant et si lugubre, que fut la vie de ce lutteur infatigable, victime de ses témérités, et déserteur d'un champ de bataille où il avait accompli tant d'exploits, précurseur du triomphe final qu'il avait si vaillamment préparé, mais qu'il n'eut pas la patience d'attendre.

Les deux premières correspondances et la dernière nous montrent moins le lutteur, avec sa fougue et ses intempérances, que l'homme intime, dans ce qu'il eut de meilleur et de plus attachant. Elles nous initient à l'étude de cette nature songeuse et mélancolique, de ce tempérament essentiellement impressionnable, cause de toutes ses déceptions et de toutes ses erreurs ; mais elles nous disent aussi les tendresses infinies de ce grand cœur, elles nous aident à comprendre l'attrait irrésistible qu'il exerça sur tous ceux qui l'approchèrent, et qui, autant pour le moins que la fascination de son génie, lui valut tant et de si solides amitiés.

Parmi ses correspondants, il en est qui sont moins des inconnus que des méconnus ou des oubliés : tels Caron et Vuarin. Si *Dom Guéranger* ne fut pas du nombre, *l'abbé Guéranger* le fut peut-être. On ignorait en effet, les rapports que le futur abbé de Solesmes eut avec le solitaire de la Chênaille ; c'est ce qui permet à l'auteur de le ranger parmi ses correspondants inconnus.

Bulletin du Parler Français : Gustave Zidler : Nos plus belles victoires (poésies). *Sylva Clapin : L'étrangère*. *Adjutor Rivard : Concours de la Société*, *Antoine : L'art d'écrire en une leçon*. *Louis Foisil : A. W. Chapmau*. Lexique, livres, sarclures.

Ce numéro de Janvier publie une nouvelle qui a obtenu le 1er prix de prose, dans le concours organisé par le Bulletin.

Bulletin des Recherches historiques : Sommaire de Novembre et Décembre 1911. *Hugolin : L'établissement des Recollets à l'Île Percée*. *Philiéas Gagnon : Une famille canadienne*, *G. F. Baillargé : L'abbé J. F. Bail argé*. Lieutenants du roi à Québec.



Prières et Actions de Grâces

AVIS IMPORTANT :—Les personnes qui désirent la publication de leurs actions de grâces sont priées de les écrire sur une feuille séparée, et de n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

Trois-Rivières.—Je vous envoie un nouvel abonnement avec le mien pour guérison obtenue. Delle L. L.—Cap de la Madeleine.—Je viens remercier N. D. du Rosaire de plusieurs faveurs obtenues : avoir été soulagés mon mari et moi de maladie menaçant de devenir grave, de la guérison de mon garçon, de soulagement de mal de dents, de préservations d'accidents, etc.—Dame L. Courteau.—Cap de la Madeleine.—Mille remerciements à N. D. du Rosaire pour avoir obtenue la guérison de quatre personnes, après beaucoup de prières et promesse de publier.—Enfant de Marie.—St Elphège.—Reconnaissance à N. D. du T. S. Rosaire pour grand soulagement dans ma santé, off. 50cts.—Dame A. A.—St Stanislas.—Veuillez publier : j'avais promis à la bonne Ste Vierge et à la bonne Ste Anne si j'obtenais la guérison de mon garçon que je le ferai publier dans les Annales, je viens m'acquitter de ma promesse.—Abonnée.—Charlesbourg.—Merci à N. D. du Cap pour une grande guérison obtenue après promesse de le faire publier dans les Annales, aussi deux autres faveurs obtenues.—Yamachiche —Je vous adresse \$1,50 pour messes basses pour guérisons obtenues.—Dame M. L.—St Elie de Caxton.—Je viens m'abonner aux Annales et faire publier ma guérison que j'ai obtenue après ces promesses.—St Wenceslas.—Recevez mon abonnement et veuillez publier une grâce obtenue par l'intercession de N. D. du St Rosaire. Deschailions.—Après promesse de publication, je suis redevable à N. D. du Rosaire d'une très grande faveur.—Dame V. H.—St Victor de Tring.—Je viens m'acquitter d'un devoir de reconnaissance en remerciant N. D. du Rosaire du succès inespéré d'une entreprise.—Ste Sophie de Lévrard. Faveur obtenue après promesse de publier, off. 25cts, aussi 25cts en offrande pour guérison obtenue.—E. C.—Nouvelle.—Reconnaissance à N. D. du Rosaire qui m'a accordée une heureuse délivrance, off. un cierge.—Dame H. J. Heays.—Cap de la Madeleine.—Pendant la maladie de mon mari j'ai promis de m'abonner et de publier, ce que je fais aujourd'hui — Dame A. B.—Ste Anne de la Pérade.—Je remercie N. D. du Cap pour guérison obtenue, off, 25cts pour publier.—Dame G. L.—St Edouard.—Je vous envoie 25cts pour faveur obtenue, vous demandant de l'inscrire dans les Annales.—Dame Henri Neault.—Champlain.—Je fais chanter une grand'messe et vous prie de publier une faveur obtenue.—Téléspore Duval.—St Luc.—Je remercie la Vierge du Cap pour guérison obtenue.— Dame J. B.—Champlain.—Mon enfant ayant été renversé par une voiture, je promis 25cts à la Ste Vierge, si sa blessure n'était pas grave, j'ai été exaucée.—Dame J. L.—St Alban.—Ci-inclus \$1.00 en remerciement à N. D. du St Rosaire pour faveur obtenue.—Abonnée.—Burlington,—

S. V. P. inscrire dans les Annales la guérison de ma petite fille bien malade des fièvres, avec promesse de 40cts, aussitôt elle a pris du mieux. — Dame S. Petit. — Lac Mégantic : J'adresse 50cts à N. D. du St Rosaire avec mille remerciements pour deux faveurs obtenues. — Dame A. Paradis St Casimir : Veuillez avoir la bonté de publier dans vos Annales, faveur obtenue et je prie cette bonne Mère de me continuer sa protection dans une autre grâce très importante. — St Narcisse : Mon mari guéri de l'habitude de boire par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire et avec promesse de publier, et je demande constamment à cette bonne Mère qu'elle lui accorde la santé et qu'il persévère dans cette bonne disposition. L'automne dernier mes enfants atteints de la coqueluche ont été soulagés pour faire leur première communion après avoir fait brûler un cierge à cette intention — Mille remerciements à N. D. du T. S. Rosaire pour plusieurs faveurs accordées. — Recommander aux prières une famille pour obtenir la grâce d'une bonne mort. — Abonnée. — St Narcisse : Ci-inclus une piastre et veuillez s'il vous plaît inscrire dans vos Annales : amour et reconnaissance à Notre-Dame du Cap pour faveurs obtenues, je demande aussi à cette bonne Mère ma guérison. — Abonnée. — St Maurice : S'il vous plaît de publier dans vos Annales, sincères remerciements à Notre Dame du Très Saint Rosaire pour guérison de ma mère obtenue après plusieurs promesses et aussi celle de publication. Je demande aussi d'autres faveurs à cette grande Reine — Une enfant de Marie. — St Maurice : Mille remerciements à Notre Dame du Très Saint Rosaire, au Sacré Cœur de Jésus pour plusieurs grâces obtenues et je lui demande d'autres faveurs. — Une abonnée. — Cap de la Madeleine : Je viens avec reconnaissance remercier Notre Bonne Mère du Ciel pour la guérison merveilleuse qu'Elle m'a obtenue, après promesse de publication dans les Annales, d'un pèlerinage à pied et de toujours porter du noir, offrande de deux grand-messes. Ainsi que mes bons parents qui ont promis un pèlerinage à pied et ont fait l'offrande d'une grande messe. Et je demande à cette bonne Mère de me continuer sa protection, amour, confiance et reconnaissance à Notre bonne Mère du T. S. Rosaire. — Grand Mère : Ci-inclus cinquante centins pour abonnement aux Annales en remerciement à la Très Sainte Vierge pour faveurs obtenues et pour lui demander sa puissante protection à l'avenir, gloire à Marie notre aimable Reine. — L'Epiphanie : J'envoie 50cts pour une basse messe pour grâce obtenue, s'il vous plaît de publier dans les Annales. — Biddeford : Veuillez faire inscrire dans vos Annales, mille remerciements à Notre Dame du Rosaire, des faveurs obtenues, off. \$1.00 — Nicolet : S'il vous plaît voulez-vous avoir la bonté de publier dans les Annales du Très Saint Rosaire une faveur que je viens d'obtenir à l'égard d'une de mes sœurs qui était bien malade avec promesse de faire publier dans les Annales et la grâce de faire connaître ma vocation. — Une enfant de Marie. — Rivière Noire : Mille fois merci à Notre Dame du Cap de m'avoir conservé la vie ainsi qu'un grand nombre de faveurs signalées. — D. O. B. — Bécancourt. Ci-inclus cinquante centins (50) pour un an d'abonnement aux Annales du T. S. Rosaire en remerciements pour guérison obtenue. S'il vous plaît de faire publier dans les Annales. Je prie la Très Sainte Vierge de me continuer ses faveurs. — B. Champoux. — St Louis : Ci-inclus une piastre pour faveurs obtenues et avec promesse de le mettre dans les Annales. — J. Bellemare. — St Prosper : Ci-inclus vingt cinq cents en actions de grâces pour faveurs obtenues, remerciements à Notre Dame du Rosaire S. v. p. inscrire dans vos Annales — Une abonnée. — Je vous adresse \$8.00 pour trois guérisons obtenues. Abonnée. Grandes Piles : Je vous adresse l'honoraire d'une messe basse pour remercier la Sainte Vierge de plusieurs faveurs obtenues — T. D. — Lewiston : Comme je l'avais promis je viens abonner mon mari pour avoir obtenu qu'il soit revenu. — Sanday

Bay : Veuillez publier dans les Annales ma guérison avec mes remerciements à N. D. du T. S. Rosaire et à la bonne Ste Anne, J. B. Paul ; aussi remerciements à N. D. du Rosaire et à la bonne Ste Anne pour avoir retrouvé des livres perdus.—D. J. C. Verreau.—Veuillez inscrire dans vos Annales mille remerciements pour plusieurs faveurs obtenues.—Enfant de Marie.—Grand Mère : Menacée des fièvres une deuxième fois j'en étais préservée après recours à N. D. du Rosaire et à la bonne Ste Anne.—Dame P. Paquette.—Veuillez donc faire inscrire dans les Annales, le fait suivant : Une personne qui m'est chère dans le cours de l'été dernier, a été victime d'un accident au cours duquel, elle était menacée de perdre la vue, dans ma grande peine, je me suis recommandée avec confiance à la douce Reine du Rosaire, lui promettant, si elle daignait m'accorder la guérison de cette personne, je ferais inscrire le fait, dans les Annales, aujourd'hui comme j'ai été exaucée, je viens m'acquitter de ma promesse et remercier la sainte Vierge pour les faveurs qu'elle vient de m'accorder, j'ai été aussi guérie d'un mal à une oreille, qui menaçait de prendre des suites graves. Amour et reconnaissance à notre bonne Mère du ciel —Une abonnée —St Pierre les Becquets : Veuillez inscrire que la Sainte Vierge m'a guérie après promesse d'aller au Cap.—Dame Cossette.—St Alban : Remerciement à N. D. du St Rosaire pour opération réussie, off. 50cts —Abonnée.—Je ne puis assez remercier N. D. du Rosaire pour toutes les faveurs qu'elle daigne m'accorder, après promesse de publier.—Dame A. M.—Drummondville : Je remercie mille fois N. D. du St Rosaire pour avoir obtenu la guérison de mon mari et la guérison de ma surdité, après promesse d'insertion dans les Annales et de deux cierges.—Dame A. Levasseur.—St Placide : Veuillez inscrire la guérison d'un mal de tête qui me faisait beaucoup souffrir, après promesse de publier dans les Annales et de faire brûler un cierge.—D. B.—Ste Flore.—J'envoie la somme de 50cts pour mon abonnement, avec prière d'inscrire le changement de mon mari.—Dame G. D.—Rogersville : Mille remerciements à N. D. du T. S. Rosaire et à la bonne Ste Anne pour une faveur obtenue avec promesse de le faire publier dans les Annales et de faire dire une basse messe pour les âmes les plus abandonnées du Purgatoire.—Dame P. M. L.—St Sauveur : J'ai été guérie d'une maladie très grave en invoquant le Sacré Cœur et la Sainte Vierge du Cap en promettant de faire publier ma guérison et de m'abonner aux Annales pendant toute ma vie que tous ceux qui souffrent les invoquent avec confiance.—Dame J. B. L.—Strathcona : Je vous envoie \$2.00 pour 4 messes d'actions de grâce en l'honneur de N. D. du T. S. Rosaire pour de grandes faveurs obtenues avec promesse de le faire publier dans vos Annales.—S'il vous plaît d'inscrire dans vos Annales : grand merci à N. D. du Très S. Rosaire pour diplôme obtenu par deux jeunes garçons après avoir promis de faire publier et faire une offrande d'une piastre et vingt cinq cents que je vous envoie.—Montréal : Veuillez trouver ci inclus la somme de 25cts, et publiez dans les Annales mille remerciements à N. D. du Cap à N. D. du Rosaire ainsi que N. D. du Perpetuel Secours après avoir envalé une de ses petites images pour un mal d'estomac qui me faisait beau souffrir, j'espère que N. D. du Cap me continuera sa protection. Je dois beaucoup de remerciements à Marie Reine du T. S. Rosaire pour toutes les grâces qu'Elle m'accorde par son intercession auprès de Dieu, je puis dire avec St Bernard qu'on ne l'invoque jamais en vain, soit pour l'âme, soit pour le corps elle exauce toujours pourvu que c'est pour la plus grande gloire de Dieu et notre salut, mille fois merci à Jésus et sa Ste Mère.—Dame Ovila Saucier.—Parisville : Voulez vous être assez bon de publier dans vos Annales, mille remerciements à Notre Dame du Rosaire et à St Antoine de Padoue pour le succès obtenu dans l'enseignement et dans mes examens après promesse de le faire inscrire dans vos Annales et de m'a

bonner, ne l'ayant pas lu je viens de nouveau vous demander de la faire publier et je prie cette bonne Mère de me continuer ses faveurs.—M. Lse H. Inst.—Richard's : Amour, reconnaissance, à notre bonne Mère, pour m'avoir guérie, d'une maladie grave, après l'avoir invoquée et lui avoir promis l'an d'abonnement aux Annales du Très Saint Rosaire.—Dame F. X. Tremblay.—Je viens aujourd'hui m'acquitter d'une dette de reconnaissance, envers la Très Ste Vierge, St Joseph, et St Gérard, en me demandant de bien vouloir publier dans vos Annales que des faveurs signalées m'ont été accordées et que j'ai obtenue le règlement de plusieurs causes difficiles, après promesse, et une messe basse en leur honneur et la publication dans vos Annales.—M. B. B.—Ste Anne : Vous trouverez ci-inclus un billet de vingt cinq centins, promis avec promesse de publication si j'obtenais une grâce demandée. Je m'acquitte avec plaisir de ce devoir en suppliant la Reine du Rosaire pour de nouvelles faveurs surtout la protection de mon mari.—Abonnée.—Cowley : Grands remerciements à N. D. du St Rosaire et à St Gérard pour deux grandes faveurs obtenues après neuvaïne et promesse de publier.—Dame W. Diamont.—Beauceville : Veuillez publier dans vos Annales mes remerciements à la Ste Vierge pour faveur obtenue par la récitation des 2 Ave Maria, après promesse de publier.—Abonnée.—Manchester : Je viens faire publier mes actions de grâces pour guérison de mal de jambes.—Dame A. Laprise.—Off. 10cts pour deux cierges pour plusieurs faveurs obtenues.—Dame Elisa Dupré.—St Louis de Champlain : Veuillez publier mes remerciements pour la guérison de mon mari des fièvres thyphoïdes.—Wotton Bien malade de dyspepsie, menacée de consomption, je me suis adressée à N. D. du Perpétuel Secours lui promettant \$5.00 que je vous envoie, et un pèlerinage, je suis guérie.—Abonnée.—Scott Jonction : Remerciements à N. D. du Rosaire pour faveur obtenue avec promesse de publier.—E. F.—Pointe du Lac : Veuillez publier dans les Annales du T. S. Rosaire grand remerciement à Notre-Dame du Saint Rosaire pour guérison obtenue et promesse de faire publier et abonnement aux Annales, vous trouverez le montant de 50cts, pour abonnement.—M. S. prière à cette personne qui a signé M. S., de vouloir bien nous envoyer son nom.—St Zacharie : Mille remerciements à Notre Dame du Rosaire et à St Antoine de Padoue pour avoir guéri notre petit garçon et l'avoir fait marcher voilà à peine deux mois que je le recommandais et déjà j'ai été exaucée je la remercie aussi pour une autre faveur obtenu obtenu je lui demande sa sainte protection pour ma famille ainsi qu'une autre grâce, offrande 25cts.—Mde O. Gagné.—Ste Anne de la Pérade : Mille remerciements à Notre Dame du Rosaire pour faveurs obtenues, je vous envoie 50cts pour une basse messe et 30cts pour une lampe pour une semaine.—O. D.—Montréal : J'envoie l'offrande d'une piastre pour une faveur obtenue par l'intercession de la Sainte Vierge.—St Tite : Mille remerciements à notre bonne Mère du Ciel pour avoir conservé la vie à une personne qui était à l'article de la mort et lui avoir rendu la santé après promesse de publication dans les Annales. Cette personne est mère d'une nombreuse famille.—D. M.—Ste Anne de la Pérade : Remerciements à N. D. du T. S. Rosaire pour faveur obtenue par la promesse de deux basses messes et je prie cette bonne Mère de continuer sa sainte protection.—D. A. L.—Ste Anne de la Pérade : Remerciements à N. D. du T. S. Rosaire pour faveur obtenue par la promesse d'une basse messe et je prie cette bonne Mère de continuer sa sainte Protection.—Une abonnée.—St Tite : Recevez mon abonnement et veuillez inscrire la guérison d'un mal d'estomac qui m'inquiétait et autres faveurs obtenues par l'intercession de N. D. du Rosaire et de St Joseph avec promesse de publier.—Dame Emile Deshaies.—Seyman : Grands remerciements à Notre Dame du Cap pour faveurs obtenues, avec promesse de publication dans vos Annales.—Dame J.

Hamel.—Cobourg : Off. d'une messe basse pour avoir réussi dans un voyage et avoir été préservé de la coqueluche, avec promesse de publier. Dame E. E. Grenier.—St Isidore : Je vous envoie mon abonnement et offrandes pour les Stations, remercie la bonne Mère du ciel et de m'avoir exaucée, avec promesse de publier.—Dame P. St Denis.—Trois-Rivières: Remerciements à la Vierge du Cap pour faveur obtenue avec promesse d'un abonnement et de publication.—G. P.—Lac à la Beauce : Remerciements à N. D. du Cap pour faveur obtenue.—L. H., aussi remerciements pour avoir été exaucée dans mes prières.—Delle M. H., aussi pour avoir sauvé ma mère d'un poids qui la suffoquait.—Delle Arméline Houde.—Barville : Ci inclus la somme de \$1.00 avec demande de publier qu'une institutrice a obtenu grand succès dans les études.—Yamachiche: M'étant cassé la palette du genou j'ai promis pour ma guérison une messe basse et un pèlerinage que je fais aujourd'hui, merci aussi pour la cessation d'une tempête.—St Paulin : Je viens remercier N. D. du Rosaire pour avoir été guérie d'une pluresie et presque guérie de ma dyspepsie.—La Pérade: Remerciements à N. D. du Rosaire pour les faveurs obtenus par son intercession.—Ste Angèle de Laval.—Veuillez inscrire : amour, reconnaissance et remerciements à N. D. du Rosaire pour la guérison de mon petit garçon.—Albert Abre.—St Tite : Incapable de faire mon ouvrage à cause d'un panari à la main droite, j'ai obtenu la guérison de ce panari par l'intercession de N. D. du St Rosaire après promesse de publication et d'une offrande de 25cts.—Dame H. S. M.—Berthierville.—Une grande faveur m'a été accordée par l'intercession de la Ste Vierge après promesse de publier et de payer une grand'messe d'actions de grâces.—Dame N. Denis.—Notre Dame du Lac : Je vous adresse l'honoraire d'une grand'messe pour avoir obtenu la guérison de mon cheval qui ne travaillait pas depuis trois semaines.—North Atteboro : Je viens payer mon abonnement et abonner mon petit garçon en reconnaissance de ce qu'il a trouvé de l'ouvrage, après promesse d'abonnement de publication. A. Desautels.—La Pointe du Lac : Je vous inclus avec mon abonnement \$1.00 pour publier dans vos Annales une faveur obtenue.—Dame E. Garceau.—Bingnamton : Je vous adresse mon abonnement et 50cts pour faire publier mille remerciements à la Ste Vierge et à St Joseph pour toutes les grâces obtenues après promesse de publication.—Dame G. Doyon.—St Léon . Je viens suivant ma promesse publier les faveurs que j'ai obtenues par l'entremise de St Antoine et du R.P. Emard, qui était très souffrante et après avoir promis de faire connaître ma prompte guérison si je l'obtenais de suite, tout a été fini, plus de mal, et aussi si mon enfant dont j'attendis la naissance n'était pas infirme, et j'ai été pleinement exaucée. Merci mille fois à St Antoine et le Père Emard, et Notre Dame du Rosaire.—Guimond : Toute ma reconnaissance à Notre Dame du Rosaire pour une faveur obtenue miraculeusement, je fais offrande de 50cts.—Une lectrice des Annales.—Montmorency : 2 messes d'action de grâces à N. D. du Rosaire et à St Gérard avec promesse de publication.—Mme Mailloux.—Je veux remercier par vos Annales La Très Sainte Vierge et Saint Joseph de leur grande protection et aussi St Antoine pour plusieurs articles retrouvés par son intercession, et je leur prie de continuer cette protection pour toujours.—Holyoke : Je viens remercier Notre Dame du Saint Rosaire d'une faveur que je lui demandais depuis longtemps après avoir fait trois neuvaines et promesse d'une grande messe que vous trouverez ci-inclus et aussi de faire publier dans les Annales.—Deschaillons : J'avais promis publication dans vos Annales et \$1.00 pour l'embellissement du terrain, si notre jument était guéri d'un mal de pattes qui nous empêchaient de nous en servir, elle est complètement guérie.—Abonnée.—St Léon : Ci-inclus l'honoraire d'une grand'messe, en l'honneur du P. Didace, pour une faveur obtenue après promesse de publier dans vos

Annales.—Abonnée.—Ayant eu un gros mal de gorge j'ai promis à N. D. du Rosaire que si elle me guérissait je ferais brûler 2 lampes et publier dans les Annales ; mon mal de gorge est complètement guéri.—Delle M. Vaugois.—Grand Mère : Mon garçon s'étant donné un coup de hache au genou et le mal ne disparaissant pas, j'ai obtenu dès le lendemain de ma promesse à N. D. du Rosaire qu'il se mit à marcher, au bout de 8 jours, il pouvait travailler.—Abonnée.—Cap de la Madeleine : Off. 25cts pour inscrire la guérison de ma petite fille.—Dame H. B.—Iron Hill : Je veux remercier par vos Annales, Notre Dame du Cap pour beaucoup de faveurs reçues et St Joseph et St Antoine de nous avoir protégés et fait retrouver plusieurs articles perdus.—W. Dalpé.—Je viens remercier N. D. du Rosaire pour faveur obtenue après promesse de publier dans vos Annales et off. de 25cts.—St Léon : Veuillez publier mille remerciements à St Joseph et à la Ste Vierge d'avoir arrêté les feux de forêts et préservé nos bâtisses, off. \$1 00.—Dame J. Carufel.—St Léon : Le médecin ne pouvant calmer les souffrances de ma fille, malade d'une maladie d'intestins, j'ai promis la récitation d'un rosaire dès qu'elle cesserait de souffrir ce qui est arrivé de suite.—Abonnée.—Deschailons : Off. \$10 00 à N. Dame du Rosaire pour faveurs obtenues.—Abonnée.—Champlain : Off. \$5.00 au Sanctuaire pour faveurs obtenues.—A. Bailly.—Willimantic : Je vous demande de publier que je m'abonne pour avoir obtenu aussitôt un bon emploi aussitôt après cette promesse.—St Félicien : Veuillez publier dans vos Annales en remerciement que je dois à N. D. du Rosaire depuis le printemps.—Chs. Roy.—Ste Monique : Dame Edmond Smith envoie son abonnement en remerciement d'une grande faveur obtenue.—St Wenceslas : Off. 50cts pour messe pour les défunts, en reconnaissance de faveur obtenue ; aussi 10cts pour faveur obtenue, aussi 10cts encore pour faveur obtenue.—Abonnés.—Pierreville : Veuillez inscrire la guérison d'un mal d'yeux obtenue par la neuvaine des 3 Ave Maria, et promesse de publier, Off. 10cts.—Abonnée.—St Joseph de Mékinac : Je vous adresse mon abonnement pour faveurs obtenues et en demander des nouvelles.—Hébertville : Mille remerciements pour faveurs obtenues et pour réussite parfaite.—M. S. C. A.—Ste Anne la Pérade : Mon mari souffrait assez gravement d'un mal dans les pieds, j'eus recours à Notre Dame du Cap et lui promis que si j'obtenais sa guérison j'enverrais cinquante centims (50) en son honneur et le ferait publier dans les Annales. J'accomplis aujourd'hui ma promesse car mon mari est bien rétabli et je remercie Notre Dame du Cap de tout mon cœur.—Abonnée.—Kings Park.—Je remercie beaucoup N. D. du T. S. R. pour faveurs obtenues surtout succès dans une opération de dents, laquelle je craignais beaucoup : et je me recommande aux prières des abonnés pour d'autres faveurs.—Mde La Fontaine.—St Gabriel Station : Ayant déjà obtenu de grandes grâces par l'intercession de Notre Dame du Très Saint Rosaire, j'envoie aujourd'hui un abonnement pour les Annales, pour une année, afin que cette bonne mère, exauce mes prières pour une grâce que je demande depuis longtemps, amis qui lisez ses lignes, aidez moi à prier.—Delle M. A. L.—St Jean Port Joli : Ci inclus 0.25 pour les douze lampes électriques une heure de la Couronne, en remerciement d'une guérison obtenue et je demande à cette bonne Mère de me continuer sa protection ainsi qu'à ma famille, encore une fois merci à cette bonne Mère qu'elle me donne la grâce de bien élever mes enfants.—Dame A. L.—Rivière Noire ; S'il vous plaît, faites donc paraître dans les Annales du T. S. Rosaire : j'étais gravement malade, j'eus recours à la bonne Mère du Ciel et de suite j'ai eu un grand soulagement qui se continue, grand merci, offrande 50c que vous trouverez ci inclus.—S. R.—Guimond : Ayez la bonté de publier dans vos Annales mille remerciements à notre bonne Mère, Notre Dame du T. S. Rosaire, pour les grâces qu'elle m'a obtenue dans ma maladie

au printemps dernier. Car sans son aide je pense que je serais plus de ce monde après nous avoir recommander à elle, et de lui avoir promise de ne jamais l'abandonner. — Pont Rouge : Veuillez inscrire dans vos Annales. j'ai retrouvé mon jonc après promesse de le faire inscrire dans vos Annales par l'intercession de notre bonne Mère, des âmes du Purgatoire et de St Autoine de Padoue. — Abonnée. — St Elphège : Voulez-vous inscrire deux guérisons que j'ai obtenues pour moi par l'intercession de N. Dame du T. S. Rosaire. | Nicolet : Je vous invoie 25 centins pour embellir le sanctuaire de Notre Dame du Très Saint Rosaire pour une faveur que j'ai obtenu et en même temps publier dans les Annales du Très St Rosaire. — Dame N. M. — Guérison obtenue et aussi plusieurs autres faveurs après promesse de publier dans les Annales. — Abonnée. — Louiseville : Je vous adresse 50cts que je dois à N. D. du St Rosaire avec publication pour une grande faveur obtenue. — Abonnée. — Roberval ; Ci inclus \$2 50 en l'honneur de N. D. du Cap pour plusieurs faveurs obtenues après promesse de publier dans les Annales. — Dame Thomas Dutremblay. — Je remercie N. D. du Cap pour faveur obtenue à ma brue et à mon garçon, qu'elle a guéris. — Dame U. L. — Lalement : Remerciements à N. D. du S. Rosaire après avoir fait usage de roses bénites et promesse de renouveler mon abonnement. — Abonnée. — Escoumains : J'envoie 10cts pour avoir trouvé de l'argent perdu avec promesse de publier, Delle Mélice Roussel, et 25cts pour avoir obtenu la guérison d'une personne chère. — Fall River; Je remercie Notre Dame du Cap pour une guérison obtenue avec la promesse de faire publier dans ses Annales et l'offrande d'une piastre. — R. A. F. — Veuillez inscrire dans vos Annales, merci à Notre Dame du Cap pour la guérison d'une maladie sérieuse. Je joins 40c pour une lampe pendant une neuvaine à Notre Dame du Rosaire pour obtenir la conversion d'un pécheur, et d'autres grâces. — Abonné. — St Casimir ; Vous trouverez dans cette lettre le petit montant de 10c dont j'avais promis à la Ste Vierge si j'obtenais la guérison de ma vue, et après avoir été guérie je viens m'unir à vos prières pour remercier la Très Ste Vierge Marie, veuillez faire publier le fait dans les Annales. — Mlle H. Dussault.



Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection d'orphelins.....	53	Malades.....	124
Vocations.....	60	Bonne mort.....	200
Familles.....	500	Conversions.....	202
Pères et mères de familles.....	500	Grâces temporelles.....	468
Enfants, très nombreux.....		Grâces spirituelles.....	423
Jeunes gens.....	200	Emplois.....	100
Jeunes personnes.....	300	Heureux mariages.....	41
Institutrices et écoles.....	300	Succès dans entreprises.....	208
Elèves très nombreux.....		Affaires importantes.....	90
Premières communions.....	500	Intentions particulières.....	600
Infirmes.....	251	Ivrognes et blasphémateurs....	129

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour es intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

Faveurs obtenues

Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire.....	162
Conversions.....	121
Succès dans les examens.....	24
Réussite dans les affaires difficiles.....	77
Heureuse délivrance.....	83
Faveurs obtenues.....	500

Nécrologie

Mlle Annonciade Lachance, St Jean, I. O. Dame Hubert Cossette, S Narcisse. Dame Vve Nazaire Gagnon, Montréal. Mlle Marie Trottier Grondines. Dame W. Milton, Holyoke. Delle Yvonne Désilets, S Maurice. Dame Eugène Matte, Ancienne Lorette. Mr Ferdinand Bois, sonnault, St Ferdinand. Dame Georges Voisine, Notre Dame du Lac Euchariste Morin, Ste Rose du Dégel. Dame Elmire Babineau, St Casimir. Mr Romuald Lamontagne, St Michel. Delle Caroline Lanouette Ste Anne la Pérade. Delle Hélène Gauthier, Ste Anne la Pérade. Dlle Marie Blanche Bellemare, Grand Mère. Sr Ste Marthe, fondatrice, St Hyacinthe. Mr Adélar Gélinas, Trois-Rivières. Dame Chrysostome Lefebvre, St Tite. Mr Cyrille Goulet, St Pierre.

Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.

TABLE DES MATIERES

(Mai 1911—Avril 1912)

MAI 1911.

Chronique du Sanctuaire.....	3
22e Congrès Eucharistique International à Madrid.....	8
Le salut assuré par la dévotion à Marie.....	9
Mgr Denis Gérin.....	11
La Vierge Marie.....	12
Le Mois de Marie.....	15
Notre Dame de Talence.....	18
Le Père Hermann.....	22
Primes pour 1911.....	26
Les noms de baptême.....	27
Souscriptions pour l'embellissement du terrain des stations du Rosaire.....	29
Livres et Revues.....	31
Prières et actions de grâces.....	33
Faveurs obtenues, nécrologie.....	40

JUIN 1911.

Chronique du Sanctuaire.....	41
Pèlerinages au Cap de la Madeleine.....	44
Primes pour 1911.....	45
La Vierge Marie.....	47
Ame d'Apôtre.....	49
Une voix dans l'orage (poésie).....	50
En servant la messe.....	51
Prière au Saint Esprit (poésie).....	54
Saint Louis de Gonzague.....	56
Influence Maternelle.....	58
Les Condamnés de l'Île.....	60
La Première Communion.....	63
A ma robe blanche (poésie).....	66
Le R. P. Flavien Durocher, o. m. i.....	65
Les noms de baptême.....	67
Souscriptions pour l'embellissement du terrain des stations du Rosaire.....	71
Livres et Revues.....	72
Prières et actions de grâces.....	73
Faveurs obtenues, nécrologie.....	80

JUILLET 1911.

Chronique du Sanctuaire.....	81
Le Rév. Père A. Rey, o. m. i.....	93
Le Patriote de l'Ouest.....	94
Premier Congrès de Langue Française au Canada.....	98
Jésus-Christ est Dieu.....	105
Marie Madeleine.....	107
Conte pour le 14 Juillet.....	107
A la recherche du bonheur.....	109
Souscriptions pour l'embellissement du terrain des stations du Rosaire.....	110
Livres et Revues.....	111
Prières et actions de grâces.....	113
Faveurs obtenues, nécrologie.....	120

AOÛT 1911.

Chronique du Sanctuaire.....	121
Les Amis du Purgatoire: Un Prédicateur héroïque.....	137
Le Jardinier Aveugle.....	138
Primes pour 1911.....	139
Saint Dominique.....	140
Enfants et Oiseaux.....	141
L'Homme.....	143
L'Ave Maria.....	144
La Mère et la Fille.....	145
Souvenirs d'une Reine.....	146
Les Noms de Baptême.....	147
Souscriptions pour l'embellissement du terrain des Stations du Rosaire.....	150
Livres et Revues.....	151
Prières et actions de grâces.....	153
Recommandations.....	160

SEPT 1911.

Chronique du Sanctuaire.....	161
La Vierge Marie.....	171
L'ennemi de la canaille.....	176
La mort et le Moëc.....	177
Scène de Première Communion.....	182
Marine.....	184
Consolatrice des affligés.....	185
Le sourire de Madeleine.....	186
Les Noms de baptême.....	187
Souscriptions pour l'embellissement du terrain des stations du Rosaire.....	190
Livres et Revues.....	191
Prières et actions de grâces.....	193
Recommandations.....	200

OCTOBRE 1911.

Chronique du Sanctuaire.....	201
Mgr Olivier Elzéar Mathieu.....	210
Décret de la S. Congrégation des Rites.....	216
Léon XIII et le Rosaire.....	219
Le Chapelet.....	221
Indulgences attachés au Rosaire.....	223
Les Noms de Baptême.....	225
Les Pauvres Clarisses.....	229
Souscriptions pour l'embellissement du terrain des stations du Rosaire.....	230
Livres et Revues.....	231
Prières et actions de grâces.....	233
Recommandations.....	240

NOVEMBRE 1911.

Chronique du Sanctuaire.....	241
Comme tu as l'air pressé Francoeur.....	259
Ce qui germe dans une cervelle d'enfant.....	266
Cimetière sous la neige.....	269

Souscriptions pour l'embellissement du terrain des stations du Rosaire.....	271
Livres et Revues.....	272
Prières et actions de grâces.....	273
Recommandations.....	280

DECEMBRE 1911.

Chronique du Sanctuaire.....	281
Noël (poésie).....	294
Le Réveillon de Noël.....	295
Acte de consécration à Marie.....	299
Le Pape.....	300
Un homme sans péché.....	301
La Veillée de Noël.....	302
En compartiment de chasseurs.....	303
Proverbes.....	308
Livres et Revues.....	310
Prières et actions de grâces.....	313
Recommandations.....	320

JANVIER 1912.

Chronique du Sanctuaire.....	321
La Vierge Marie.....	327
Patrie (poésie).....	332
Nos vœux.....	333
La tâche de Sœur Modeste.....	335
Les Traditions Mariales.....	340
La trêve du Bâton.....	348
Les Noms de Baptême.....	349
Souscriptions.....	351
Livres et Revues.....	352
Prières et actions de grâces.....	353
Recommandations.....	360

FEVRIER 1912.

Chronique du Sanctuaire.....	361
La Vierge Marie.....	367
La justice d'outre-tombe.....	369
Faits Religieux.....	372
Saint Léandre.....	377
La pierre qui vipe.....	378
Le Ciboire doré.....	384
Les gaietés de l'enseigne.....	386
Le "Credo" du lecteur chrétien.....	388
Livres et Revues.....	390
Prières et actions de grâces.....	393
Recommandations.....	400

MARS 1912.

Chronique du Sanctuaire.....	401
Histoire de la Baie Saint Antoine.....	410
La Vierge Marie.....	413
St Thomas d'Aquin.....	415
Le Zouave de St Joseph.....	419

La femme du mort (à suivre).....	423
Quelques proverbes sur le temps.....	427
Attrape.....	428
Les Noms de Baptêmes.....	429
Souscriptions.....	431
Livres et Revues.....	432
Prières et actions de grâces.....	433
Recommandations.....	440

AVRIL 1912.

Chronique du Sanctuaire.....	441
Prime pour 1912.....	456
Les œufs de Pâque de Gertrude.....	458
Faites vos Pâques.....	461
Souvenirs des Premiers Oblats du Canada	463
Livres et Revues.....	466
Prières et actions de grâces.....	469
Recommandations.....	476
Table des Matières.....	477

